



## Tournoi Scratch Handicap 70%

### Bowling de Pertuis 23-24 mars 2024

La ligue régionale, en l'absence d'un Comité Départemental dans le Vaucluse, organise le Championnat Départemental du Vaucluse.

Ce tournoi handicap sera homologué. Il est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés dans le Vaucluse en règle avec la FFBSQ. Les participants devront se conformer au règlement sportif de la fédération. Le listing de référence sera celui à paraître de **MARS 2024**.

#### **ELIMINATOIRES : 6 LIGNES EN 2 SERIES DE 3 LIGNES**

1<sup>er</sup> tour : samedi 23/03/2024 à 9h30

2<sup>ème</sup> tour : dimanche 24/03/2024 à 9h00

***Le tour du dimanche est réservé en priorité pour les licencié(e)s dont le siège social du club est le plus éloigné.***

#### **FINALE : dimanche 24 mars 4 LIGNES SUPPLEMENTAIRES**

**13h 00 :** 2 x 2 lignes pour **18** qualifié(e)s: **6 dames – 12 hommes**

**15 h 00 :** Remise des prix

Les meilleurs joueurs/joueuses du classement « Handicap » à l'issue des éliminatoires seront retenus pour une finale « Dames » et une finale « Hommes » **sur 4 lignes**.

Un classement « Scratch » et un autre « Handicap » seront établis sur le total de l'ensemble du tournoi (10 lignes).

En cas d'égalité, la meilleure dernière ligne départagera les ex-æquo (ligne scratch pour le classement « scratch », ligne handicap pour le classement « handicap »).

Les titres de champion/championne du Vaucluse « Scratch » seront attribués aux 1ers de chaque catégorie Homme/Femme.

**Les vainqueurs « Scratch » seront récompensés par le remboursement de leur inscription.**

Les titres de champion/championne du Vaucluse « Handicap » seront attribués aux 1ers de chaque catégorie Homme/Femme.

**Les vainqueurs « Handicap » et les seconds de ce classement seront récompensés par le remboursement de leur inscription.**

Dans l'hypothèse d'un même concurrent vainqueur dans les deux catégories, priorité sera donnée au titre « Scratch » et le concurrent classé second du classement « Handicap » sera déclaré vainqueur dans cette catégorie. De même, le vainqueur scratch qui pourrait se retrouver bénéficiaire de deux

remboursements (si premier ou second au classement « Handicap »...) laissera bénéficiaire de ce remboursement le concurrent « Handicap » classé immédiatement après lui

Les INSCRIPTIONS se feront par l'intermédiaires des présidents de CLUBS à l'aide d'un bulletin d'inscription en ligne au plus tard le : **19/03/2024 à minuit.**

Le montant des ENGAGEMENTS est fixé à **37 € ou 35€ selon le nombre d'engagé(e)s** (comprenant les frais d'engagement et les lignes). Il sera facturé aux clubs par le trésorier de la Paca.

Les titulaires d'une licence individuelle peuvent s'inscrire en se rapprochant des membres de la Ligue REGION SUD. Le montant des engagements pour ces licenciés **devra être réglé par anticipation auprès d'Alain DUBOIS**, ou sur place auprès de l'arbitre de la compétition (chèque à l'ordre de la Ligue).

### **RECOMPENSES POUR LES DEUX CLASSEMENTS , HANDICAP et SCRATCH**

1er joueur / joueuse : 1 trophée

2ème joueur / joueuse : 1 trophée

3ème joueur / joueuse : 1 trophée

<b>BILAN FINANCIER (base 30 participants)</b>			<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>
Droits d'engagement	37,00 €	30	1110,00 €	
Frais de parties	3,60 €	252		907,20 €
Frais d'homologation	0,08 €	252		20,16 €
Remboursement frais engagements	37,00 €	6		222,00€
Participation de la ligue + trophées		1	114,36€	75,00€
<b>TOTAL</b>			<b>1224,36€</b>	<b>1224,36 €</b>

<b>BILAN FINANCIER (base 35 participants)</b>			<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>
Droits d'engagement	35,00 €	35	1225,00 €	
Frais de parties	3,60 €	282		1015,20 €
Frais d'homologation	0,08 €	282		22,56 €
Remboursement frais engagements	35,00 €	6		210,00 €
Participation de la ligue + trophées		1	97,76€	75,00€
<b>TOTAL</b>			<b>1322,76 €</b>	<b>1322,76 €</b>